

# LES MICRO-CERTIFICATIONS : ENJEUX, DÉFIS ET INITIATIVES (SOURCE : LISEO, PORTAIL DE FRANCE EDUCATION INTERNATIONAL)★

Que sont les micro-certifications ? Qui les propose ? Pourquoi sont-elles utiles ? Cet article présente les enjeux de ce nouveau type de certifications et les mesures que les gouvernements commencent à prendre pour les mettre en œuvre en établissant des critères et des normes de qualité.

Ces dernières années, un nouveau type de certifications et de formations de courte durée s'est développé : les « micro-certifications ». Ce phénomène, en pleine évolution, est en train de prendre une ampleur considérable dans le paysage de l'éducation et de la formation.

## QU'EST-CE QU'UNE MICRO-CERTIFICATION ?

Il n'existe pas de définition commune des micro-certifications (en anglais, *micro-credentials*). Micro-certificats, micro-crédits, microtitres (de compétences), *open badges*, titres numériques, nano-diplômes, microMasters, *mini degrees*... les dénominations et les formes que peuvent prendre les micro-certifications varient, comme les modalités de prestation sous-jacentes, selon l'organisme qui les émet.

Selon la Commission européenne, les micro-certifications sont de « **petites unités de formation** » qui donnent lieu à une **reconnaissance de compétences**, aussi bien par des institutions académiques que par des entreprises et autres organisations publiques ou privées.

L'OCDE, dans son document de travail sur les diplômes alternatifs dans l'enseignement supérieur, explique que les diplômes alternatifs sont des « diplômes non reconnus par les autorités nationales compétentes comme des qualifications éducatives formelles autonomes », et qu'ils peuvent être décernés à tous les niveaux d'enseignement.

Le projet européen [MicroHE](#) définit les micro-certifications dans l'enseignement supérieur comme un « sous-groupe d'un ou de plusieurs diplômes qui confère un minimum de 5 crédits ECTS et qui pourrait venir compléter un diplôme plus important ou faire partie d'un portfolio ».

Selon le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES), une micro-certification est une preuve d'apprentissage octroyée à l'issue de la participation à un court programme visant à enseigner un petit ensemble de compétences et est parfois liée à d'autres titres de compétences.

Enfin, pour l'Unesco, les micro-certifications « se composent de modules d'apprentissage nettement moins longs que les titres scolaires conventionnels et permettent souvent aux apprenants d'accomplir le travail requis sur une période plus courte ».

Malgré leur hétérogénéité, presque toutes ces définitions mettent en évidence des caractéristiques communes : les micro-certifications concernent :

- un **petit ensemble de compétences**,
- **une courte durée de l'apprentissage**,
- tous les publics : étudiants, futurs étudiants, demandeurs d'emploi et employés.

En revanche, la manière dont les micro-certifications sont délivrées aux apprenants varie considérablement :

- toute une gamme de prestataires, publics et privés les délivrent (établissements d'enseignement supérieur, organismes d'enseignement et de formation professionnels, entreprises, syndicats, organismes industriels, ONG, etc.),
- elles sont fournies sous **différents formats** (des formes de certificat, de badges etc.),
- elles peuvent être délivrées en face à face, en ligne ou selon une approche hybride, même si nombreuses micro-accréditations sont actuellement proposées en ligne et sont basées sur des MOOCs,
- elles varient en termes de conception et de prestation, de durée, de rythme (l'apprenant peut souvent aller à son propre rythme) et de charge de travail, ainsi qu'en termes de contenu (des compétences et connaissances générales aux compétences très spécialisées),
- enfin, elles varient en termes de qualité des descriptions des résultats d'apprentissage et de pratiques d'évaluation. Les micro-certifications peuvent être attribuées en fonction de la présence aux cours, de la réussite aux devoirs ou aux examens. Elles peuvent valider les habiletés acquises par l'expérience ou l'apprentissage antérieurs.

Les micro-certifications fonctionnent comme des **unités d'apprentissage autonomes** qui complètent des études supérieures ou en enseignement professionnel, et/ou **peuvent se cumuler** ou être intégrées pour constituer un diplôme plus conséquent, grâce à l'attribution de crédits. Pour que les bénéficiaires puissent les utiliser et les valoriser, ces micro-certifications doivent s'appuyer sur des technologies numériques qui permettent leur vérification et leur gestion. Comme pour les diplômes traditionnels, la question de la reconnaissance et de l'authenticité des micro-certifications est cruciale.

## DES SOLUTIONS NUMÉRIQUES SOUS-JACENTES

**Les badges ouverts** (*Open Badges*)

Les badges ouverts se présentent sous forme d'icône dans laquelle sont enregistrées un certain nombre d'informations ou métadonnées telles que l'identité du récepteur du badge, celle de l'émetteur, les critères d'attribution du badge et les preuves justifiant de son attribution. Ils sont utilisés pour confirmer l'acquisition d'aptitudes, de connaissances ou de compétences. Ils constituent des preuves des résultats d'apprentissage en fin de formation ou en cours de certification (en particulier s'il est intégré à un système de portfolio numérique), et peut être partagé et affiché sur différentes plates-formes dans des formats lisibles par l'homme et par la machine.

Si les micro-certifications peuvent être des badges ouverts, tous les badges ouverts ne sont pas de véritables micro-certifications, notamment s'ils ne disposent pas de normes d'accréditation fondées sur l'évaluation, vérifiées et approuvées par les parties prenantes de l'écosystème des micro-certifications.

### Les chaînes de blocs (*Blockchain*)

La note « Comprendre les blockchains » (2018) de l'Office parlementaire français d'évaluation des choix scientifiques et technologiques définit la « chaîne de blocs » comme une technologie de stockage et de transmission d'informations, qui permet « la constitution de registres répliqués et distribués » sans le recours à un organe régulateur central, « structurés par des blocs liés les uns aux autres et sécurisés grâce à la cryptographie ».

L'utilisation des plates-formes *blockchain* a le potentiel d'accroître la confiance dans les micro-certifications. Cette nouvelle manière d'enregistrer, de stocker et d'interconnecter les données est extrêmement utile pour valider et sécuriser les micro-certifications. Elle garantit l'authenticité, la confiance, la transparence, l'immuabilité et l'intégrité des informations enregistrées, qui sont décentralisées et interconnectées sans médiateurs tiers.

## POURQUOI L'ÉMERGENCE DES MICRO-CERTIFICATIONS ?

### a) L'explosion de la demande de cours en ligne, brefs et personnalisés

Les **grandes plateformes en ligne** sont pionnières en matière de promotion des micro-certifications. La crise de la COVID-19 n'a fait qu'accroître la demande d'apprentissage en ligne, et des cours brefs et personnalisés.

[Class Central](#), un moteur de recherche recensant plus de 10 000 MOOCs proposés par plus de 900 universités dans le monde, signale une forte augmentation du nombre de cours et des inscriptions depuis le début de la pandémie, avec 180 millions d'apprenants (hors Chine) et plus de 2800 nouveaux cours en 2020. On comptabilisait en novembre 2020 1180 micro-certifications de treize types différents.

A titre d'exemple, le catalogue de **Coursera** comprend plus de mille *specializations*, des micro-certifications qui se composent de plusieurs cours et se préparent entre quatre et six mois.

Elle propose aussi des *MasterTrack*, une formation empilable permettant aux étudiants de gagner des crédits pour l'obtention d'un master complet.

Ainsi que des « projets guidés » permettant d'acquérir des compétences pertinentes pour l'emploi en moins de deux heures.

La plateforme **EdX**, créée par Harvard et le Massachusetts Institute of Technology (MIT), propose 59 *MicroMasters*, des programmes d'apprentissage

en ligne organisés autour de plusieurs MOOCs. Ils permettent de développer des compétences favorisant l'employabilité tout en offrant la possibilité de valider des crédits dans des universités prestigieuses.

**FutureLearn**, la plate-forme créée par l'Open University, propose 41 micro-certifications, conçues notamment pour de se perfectionner dans le domaine des industries à croissance rapide. Elles peuvent être utilisées comme certifications indépendantes, et certaines offrent des crédits pour obtenir un diplôme. FutureLearn et Microsoft viennent par ailleurs de lancer un programme de micro-certifications sur l'intelligence artificielle et plus généralement sur les technologies numériques.

Les **établissements d'enseignement supérieur** sont des importants prestataires de micro-certifications. Ils fournissent à la fois des micro-certifications créditées et non créditées, sur leur propre plateforme, en ligne, ou bien en partenariat avec les grandes plateformes mondiales. Futurelearn propose des micro-certifications en partenariat avec des établissements tels que l'université de Monash, l'Open university, les universités de Glasgow, Queen Mary of London, Dublin city, Deakin.

Les **grandes entreprises sont aussi concernées** : Amazon et Ernst & Young offrent de plus en plus leurs propres micro-accréditations, certains parcours pouvant mener à des certificats professionnels. Par exemple, les employés de McDonald's peuvent suivre des cours de formation axés sur des compétences.

#### **b) Un marché du travail en pleine mutation**

Les modèles traditionnels de diplômes et certifications ne répondent pas toujours efficacement au besoin de réactivité imposé par le marché du travail. Numérisation, automatisation des processus, intelligence artificielle, transition écologique ... Le marché du travail est en pleine mutation. Les estimations indiquent que la moitié de tous les emplois subiront des changements substantiels en raison de l'automatisation au cours des dix prochaines années, de sorte que la main-d'œuvre, quelles que soient ses qualifications initiales, devra mettre à jour ses compétences (Forum économique mondial, 2020).

Les employeurs demandent de nouvelles compétences, de la flexibilité et des réactions adéquates aux changements rapides. Un nombre croissant d'adultes, avec ou sans diplôme de l'enseignement supérieur, devront se requalifier afin de combler le fossé entre les résultats d'apprentissage de leurs certifications formelles initiales et les besoins de compétences émergents.

Pour les apprenants, les micro-certifications sont généralement moins coûteuses que les diplômes traditionnels, notamment dans les pays où les frais de scolarité sont élevés, en particulier aux États-Unis, en Australie et en Nouvelle-Zélande où le phénomène est très présent.

Options d'apprentissage ciblées et de courte durée, les micro-certifications permettent un (re)développement des compétences sur mesure, rapide et accessible. Elles sont utiles en tant que certifications autonomes, pour compléter ou enrichir les programmes diplômants pour une plus grande employabilité, et augmentent les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie. Les micro-certifications permettent également des parcours d'apprentissage plus flexibles, davantage personnalisés et centrés sur l'apprenant.

Sur un « marché du travail [...] devenu extrêmement compétitif » elles peuvent représenter un moyen de se différencier pour augmenter son employabilité avec la possibilité de se construire un parcours unique. » ([Thot Cursus](#), 2021)

## LES MICRO-CERTIFICATIONS VONT-ELLES REMPLACER LES CERTIFICATIONS TRADITIONNELLES ?

Si les diplômes alternatifs, en particulier lorsqu'ils sont liés à l'expérience professionnelle, peuvent se substituer à certains diplômes d'enseignement supérieur dans certains secteurs, tels que l'informatique, où les titres alternatifs sont déjà bien connus et reconnus, et réussissent à attirer des apprenants non traditionnels, les diplômes alternatifs ne remplacent pas un diplôme traditionnel. Au contraire, ils complètent la formation et l'expérience antérieures. (Kato et. al, 2020). Les apprenants n'ont pas encore adopté les micro-accréditations à grande échelle. Les employeurs ne sont pas encore familiarisés avec les micro-certifications. (Kato et. al., 2020, Oliver, 2019)

Les résultats d'un récent sondage du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur auprès de 201 employeurs canadiens confirme cette tendance. « La plupart des employeurs que nous avons interrogés n'étaient pas sûrs de la signification du mot « microcertification » (Pichette et al., 2021)

De nombreux rapports soulignent que la prolifération des micro-accréditations, ainsi que l'absence d'une compréhension commune constituent des sources de confusion - pour les apprenants et pour les employeurs, mais aussi pour les prestataires-, et peut nuire à la valeur accordée aux micro-accréditations.

La diversité et la complexité de l'offre émanant de différents prestataires soulève des questions sur la manière de **garantir la transparence, la qualité, la reconnaissance et la portabilité** des micro-certifications.

Les approches en matière d'assurance qualité diffèrent et ne sont pas toujours suffisamment transparentes ; les processus de reconnaissance ne sont pas toujours suffisamment harmonisés.

Peu de micro-accréditations ont des normes ou des taxonomies communes liées aux aptitudes et compétences, ce qui peut empêcher la transférabilité des micro-certifications. (Oliver, 2019)

La valeur des micro-accréditations est souvent mal comprise en raison du manque de normes de qualité et de transparence dans un paysage très diversifié.

Des problèmes de comparabilité peuvent également freiner leur progression.

A l'heure actuelle, l'empilement des micro-certifications demeure limité : la plupart des micro-certifications ne combinent et s'empilent pas pour constituer un diplôme ou une certification. Si tel est le cas, les micro-certifications concernées sont généralement attribuées par le même établissement d'enseignement et ne sont souvent pas reconnues par un autre établissement. L'attribution de crédits pourrait potentiellement permettre aux apprenants de superposer et de faire correspondre les micro-accréditations de différentes institutions afin de constituer un diplôme complet.

Enfin, alors que les solutions numériques ont déjà pris de l'ampleur dans le domaine de l'apprentissage en ligne et qu'il existe des moyens fiables d'organiser l'offre, les solutions numériques pour la validation, la reconnaissance et le stockage des micro-certifications sont prometteuses, mais encore naissantes.

## VERS UNE APPROCHE EUROPÉENNE DES MICRO-CERTIFICATIONS ?

Les micro-certifications sont devenues depuis quelques mois une priorité de la politique éducative européenne. Le 1<sup>er</sup> juillet 2020, la Commission européenne a lancé la « [nouvelle stratégie en matière de compétences pour l'Europe](#) », qui place les compétences au cœur de l'agenda politique de l'Union européenne. Cette stratégie consacre l'une de ses douze actions phares à l'importance des micro-certifications.

Les micro-certifications ont été incluses dans la [communication de septembre 2020 relative à la réalisation d'un espace européen de l'éducation d'ici à 2025](#) afin de souligner le rôle essentiel de l'enseignement supérieur pour soutenir l'apprentissage tout au long de la vie et toucher une plus grande diversité d'apprenants. Ils ont également été inclus dans le [plan d'action de septembre 2020 en matière d'éducation numérique](#).

Dans le cadre du projet Erasmus+ [MICROBOL](#), le groupe de suivi de Bologne a chargé trois groupes de travail d'examiner les micro-certificats sous l'angle des engagements clés du processus de Bologne. Le projet examine si et comment les outils existants de l'Espace européen de l'enseignement supérieur peuvent être adaptés aux micro-certifications. Trois groupes de travail ont été constitués : sur les cadres de certifications et crédits ECTS, sur la reconnaissance des micro-qualifications – auquel participe le centre ENIC-NARIC France - et sur l'assurance qualité. Le résultat attendu du projet est la création d'un cadre européen pour les micro-certifications.

Au printemps 2020, la Commission européenne a créé un groupe de consultation ad hoc composé d'experts de l'enseignement supérieur de différents pays européens afin de proposer une définition et des recommandations communes en vue d'une approche européenne du développement et de l'adoption des micro-certifications en Europe. Il a rendu public le 14 décembre 2020 son rapport final qui comprend **une feuille de route** proposant les actions suivantes :

- élaborer des normes européennes communes en matière de qualité et de transparence, en collaboration avec toutes les parties concernées,
- envisager leur inclusion dans les cadres nationaux de certifications, éventuellement avec une référence au cadre européen des certifications,
- dresser une liste de prestataires de confiance et promouvoir les processus d'assurance de la qualité,
- analyser comment le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS) peut être utilisé dans le cadre des différents secteurs de l'éducation, en dehors de l'enseignement supérieur,

- définir des lignes directrices pour accélérer le processus de reconnaissance en adaptant les instruments de validation et de reconnaissance existants ou en élaborant de nouveaux,
- faciliter la conservation et la présentation des micro-certifications aux employeurs au moyen d'Europass et de son infrastructure pour les certifications numériques, ainsi que par l'intermédiaire de l'initiative relative à la carte d'étudiant européenne,
- utiliser les micro-certifications pour améliorer l'accès aux possibilités d'apprentissage tout au long de la vie en assurant une meilleure perméabilité entre les secteurs de l'éducation et de la formation et en permettant aux apprenants de faire un choix éclairé, grâce à des services d'orientation s'appuyant sur des données en temps réel sur le marché du travail,
- fournir un soutien de l'UE, par l'intermédiaire du programme Erasmus+ et des Fonds structurels, destiné à l'enseignement supérieur, à l'enseignement et à la formation professionnels et à d'autres établissements d'enseignement et de formation et prestataires de services de formation, afin de promouvoir les micro-certifications.

Ces actions déboucheront sur des consultations plus larges couvrant tous les secteurs de l'éducation et de la formation en vue d'élaborer une recommandation du Conseil sur les micro-certifications pour l'apprentissage tout au long de la vie et l'employabilité, d'ici à la fin de 2021.

#### **Sources :**

CHAKROUN Borhene, KEEVY James, Digital credentialing: implications for the recognition of learning across borders, UNESCO, 2018

<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000264428>

eCampusOntario, Institut de la diversité, L'avenir est-il dans les microtitres ? Dissocier l'apprentissage au profit de l'accès et de la flexibilité, eCampusOntario ,2021

[https://micro.ecampusontario.ca/wp-content/uploads/2021/03/L\\_avenir\\_est-il\\_dans\\_les\\_microtitres-1.pdf](https://micro.ecampusontario.ca/wp-content/uploads/2021/03/L_avenir_est-il_dans_les_microtitres-1.pdf)

European Commission, A european approach to micro-credentials : output of the micro-credentials higher education consultation group: final report, 2020

<https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/7a939850-6c18-11eb-aeb5-01aa75ed71a1>

France compétences, note relative aux blocs de compétences, 2019

<https://www.francecompetences.fr/app/uploads/2019/12/note-bloc-de-compe%CC%81tences-version-au-24092019-003.pdf>

KATO Shizuka, GALAN MUROS Victoria, WEKO Thomas, The Emergence of Alternative Credentials OECD Education working paper n°. 216, 2020

[https://www.oecd-ilibrary.org/education/the-emergence-of-alternative-credentials\\_b741f39e-en](https://www.oecd-ilibrary.org/education/the-emergence-of-alternative-credentials_b741f39e-en)

MINICHIELLO Federica, Évaluation, reconnaissance des acquis et technologie : tendances en éducation, Revue internationale d'éducation de Sèvres, 2018, n° 78

<https://journals.openedition.org/ries/6254>

Ministry of education and training (Belgique, Flandres), Ministry of education and culture (Finlande); CIMEA : Information Centre on Academic mobility and equivalence (Italie), et al., European project MICROBOL : Micro-credentials linked to the Bologna : key commitments : desk research report, 2020

<https://microcredentials.eu/wp-content/uploads/sites/20/2020/09/MICROBOL-Desk-Research-Report.pdf>

OLIVER Beverley, Making micro-credentials work: for learners, employers and providers, Deakin University, 2019

<http://wordpress-ms.deakin.edu.au/dteach/wp-content/uploads/sites/103/2019/08/Making-micro-credentials-work-Oliver-Deakin-2019-full-report.pdf>

ORR Dominic, PUPINIS Mantas, KIRDULLYTE Greta, Towards a European approach to microcredentials: a study of practices and commonalities in offering micro-credentials in European higher education, NESET report, 2020

[https://nesetweb.eu/wp-content/uploads/2020/12/NESET\\_AR2-2020\\_Full-Report.pdf](https://nesetweb.eu/wp-content/uploads/2020/12/NESET_AR2-2020_Full-Report.pdf)

PICHETTE Jackie, BRUMWELL Sarah, RIZK Jessica et HAN Steven, Donner un sens aux microcertifications, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, 2021

[https://heqco.ca/wp-content/uploads/2021/05/Formatted\\_Microcredentials\\_FINAL\\_FR2.pdf](https://heqco.ca/wp-content/uploads/2021/05/Formatted_Microcredentials_FINAL_FR2.pdf)

SZALMA Eva, ZARKA Denes, Identification of types of micro-credentials in higher education, OEPASS Consortium, 2018

[https://oepass.eu/wp-content/uploads/sites/22/2019/03/OEPass\\_O1\\_A3\\_report\\_v4.pdf](https://oepass.eu/wp-content/uploads/sites/22/2019/03/OEPass_O1_A3_report_v4.pdf)

Thot Cursus, La micro-certification révolutionne les critères traditionnels du marché du travail, 2021

<https://cursus.edu/actualites/43569/la-micro-certification-revolutionne-les-criteres-traditionnels-du-marche-du-travail>

Word economic forum, These are the top 10 job skills of tomorrow – and how long it takes to learn them, 2020

<https://www.weforum.org/agenda/2020/10/top-10-work-skills-of-tomorrow-how-long-it-takes-to-learn-them/>

**Rédaction** : Hélène Beaucher · Documentaliste · Juin 2021

**★LISEO**

Portail documentaire de France Éducation international spécialisé dans l'éducation, l'enseignement et la diffusion du français dans le monde.

**ADRESSE**

France Éducation international

1 avenue Léon Journault 92318 Sèvres - France